

# Principe, avantages et conditions d'attribution

## Article 1 : Obtention de la carte.

Pour obtenir la carte « Ambassadeur Village Gaulois », le bénéficiaire doit compléter et retourner le formulaire de demande accompagné des pièces justificatives au Village Gaulois.

## Article 2 : Validité de l'opération.

La carte « Ambassadeur Village Gaulois » est valable 2 ans à partir de la date d'achat. Afin de profiter des avantages de la carte au delà de cette période, le bénéficiaire devra faire une demande de renouvellement.

## Article 3 : Les bénéficiaires.

La carte « Ambassadeur Village Gaulois » est strictement réservée aux habitants des communes de Rieux Volvestre et de Saint Julien sur Garonne, et aux résidents secondaires.

Ne peuvent pas participer à l'opération les personnes morales, les groupes, les scolaires, les clubs, les associations, les CE.

Toute personne majeure, justifiant d'une résidence principale ou secondaire dans l'une des communes précitées, pourra demander à bénéficier de la « Carte Ambassadeur » pour lui et pour ses ayants droit.

La carte est valable pour une personne, elle est nominative et non cessible.

## Article 4 : Les avantages de la carte.

La carte « Ambassadeur Village Gaulois » offre à son détenteur les avantages suivants :

### Accès illimité au parc durant la période de validité de la carte.

La carte est valable 2 ans sur les jours d'ouverture aux individuels selon le calendrier disponible sur [village-gaulois.org](http://village-gaulois.org).

Accès illimité et gratuit aux animations (sauf dans le cadre d'événements particuliers).

- **10% sur les billets accompagnants** jusqu'à 5 personnes par jour  
Réduction applicable sur le tarif plein. Offre non applicable sur les billets achetés en ligne, les billets groupe et non cumulable avec toute autre remise et offre promotionnelle.

- **10% dans le restaurant du parc** (snack en juillet-août)

- **10% dans la boutique de souvenirs**

**Des tarifs privilégiés sur les événementiels** rythmant l'année (nous consulter).

## Article 5 : Conditions.

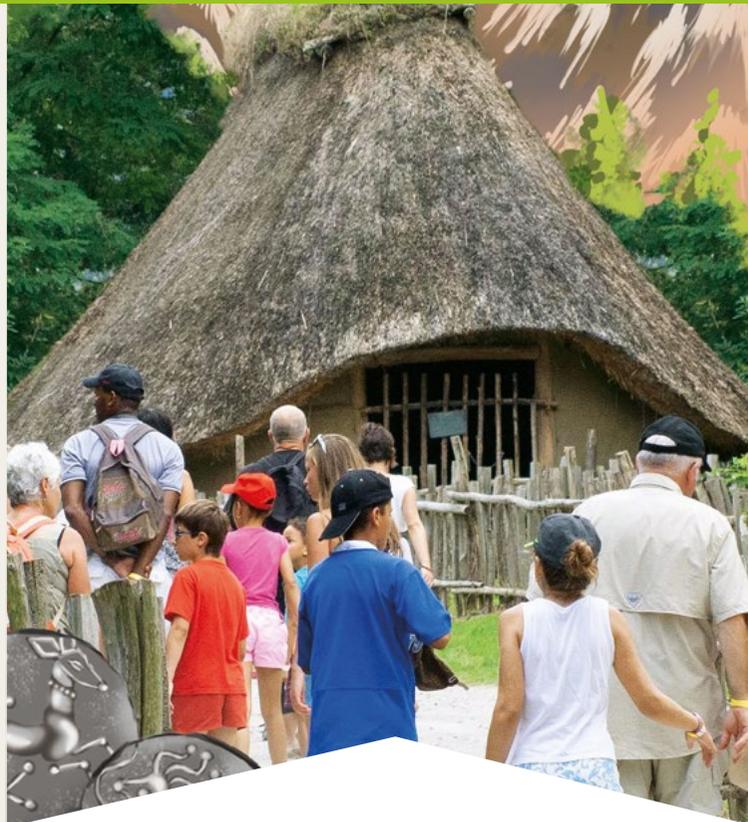
Cette opération ne s'applique que pour les billets achetés directement au guichet d'entrée du parc, à l'exclusion de tout achat de e-billets sur Internet, ou via des réseaux de type FNAC ou France Billets, ou par des C.E. ou tout autre filière ou intermédiaire de commercialisation.

Le bénéficiaire doit impérativement présenter la carte au(x) guichet(s) pour profiter de l'offre.

La carte doit remplir les conditions de validité requises (bonne lisibilité, présence de la photo d'identité).

Pour avoir accès au parc, les enfants de moins de 15 ans devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

La carte ne concède aucun accès prioritaire au site et ne permet pas d'éviter d'éventuelles files d'attente aux guichets.



## NOUS CONTACTER

3657 route de Saint Julien  
31310 RIEUX VOLVESTRE

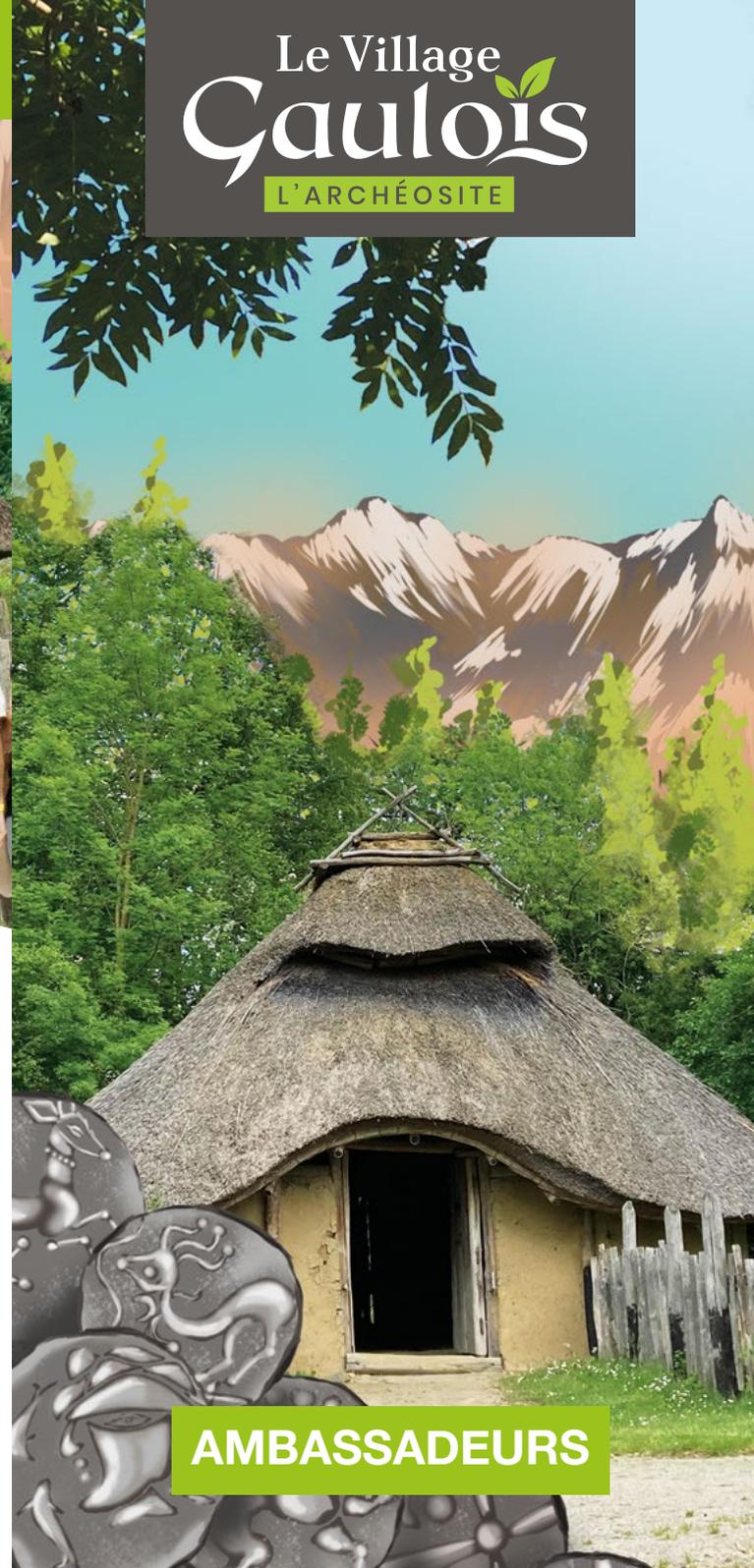
Tél : 05 61 87 16 38  
[contact@village-gaulois.org](mailto:contact@village-gaulois.org)

[www.village-gaulois.org](http://www.village-gaulois.org)



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Le Village  
**Gaulois**  
L'ARCHÉOSITE



**AMBASSADEURS**



## POUR QUI ?

Pour remercier les communes qui ont soutenu la construction du Village Gaulois, les habitants de Rieux Volvestre et de Saint Julien sur Garonne bénéficient de l'entrée gratuite depuis plusieurs années.

## POURQUOI ?

Pour simplifier votre accueil, à partir de 2016, le Village Gaulois propose à tous les habitants concernés de devenir de véritables ambassadeurs bénéficiant à ce titre de toute une série d'avantages.

## COMBIEN ?

Une participation aux frais de dossier et de gestion pour les deux saisons vous est demandée à hauteur de 5€ par adulte. **La carte est gratuite pour vos enfants.**

@ Transmettez nous votre adresse email pour recevoir toutes les offres Carte AMBASSADEUR tout au long de l'année.

Dans un souci de respect de l'environnement et pour une utilisation plus responsable du papier, nos offres et actualités vous seront envoyées uniquement par e-mail.



Votre contact privilégié :  
[contact@village-gaulois.org](mailto:contact@village-gaulois.org)  
Tél. 05 61 87 16 38

## DEVENEZ UN VISITEUR PRIVILÉGIÉ ET BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES SUIVANTS :

- Accès illimité au parc durant la période de validité de la carte.

La carte est valable 2 ans à partir de la date d'achat sur les jours d'ouverture aux individuels et selon le calendrier disponible sur [village-gaulois.org](http://village-gaulois.org).

Accès illimité et gratuit aux animations sauf dans le cadre d'événements particuliers.

- -10% sur les billets de vos amis jusqu'à 5 personnes par jour.

Réduction applicable sur le tarif plein. Offre non applicable sur les billets achetés en ligne, les billets groupe et non cumulable avec toute autre remise et offre promotionnelle.

- - 10% dans le restaurant du parc (snack en juillet-août)

- - 10% dans la boutique de souvenirs

- Des tarifs privilégiés sur les événementiels rythmant l'année (nous consulter)

